

PARENTALITÉ

PARENTALITÉ : DU DISCOURS À LA MÉTHODE



PELLETIER Ghislaine, RULLAC Stéphane
L'Harmattan , 2010, (127 p.)
Essais

Le concept de parentalité est un terme polysémique qui est passé du langage des spécialistes au domaine public, sans même que les juristes ne l'aient consacré et que nos immortels n'aient eu le temps de lui trouver une place dans le dictionnaire. À quelle fin le concept a-t-il été conçu ? Dans quel contexte s'est-il déployé ? De quoi cette notion est-elle le signe ou le symptôme ? Ajuridique, le concept est-il apolitique ?

La parentalité est aujourd'hui une catégorie de l'action publique et du travail social. Ce champ professionnel est traversé par des logiques contradictoires, qui impliquent des interactions - voire intrusions - entre la sphère publique et la sphère privée, entre contrôle et émancipation.

Cet ouvrage est réalisé à partir d'une journée d'étude, organisée par BUC Ressources et le Centre National d'Etudes et de Formation de la police nationale. Il donne la parole à des spécialistes des sciences sociales et à des acteurs professionnels de la mise en oeuvre de la parentalité, dans une volonté de cerner les enjeux du débat en cours, mais aussi de participer à son développement, en prise avec les réalités de terrain.